



Comité Départemental de l'Hérault de Basketball

Chemin des jardins de Maguelone – 34970 LATTES

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Déclarée auprès de la préfecture de l'Hérault le 15 mars 1946 sous le numéro W343008536

COMITE DIRECTEUR DEPARTEMENTAL

Lundi 16 janvier 2023 à 19h00
en présentiel

PROCES VERBAL

Les membres du Comité Directeur du Comité Départemental de l'Hérault de Basketball se sont réunis en présentiel sur convocation de la Présidente.

Il a été établi une feuille de présence. Elle permet de constater que 14 membres sur 16 sont présents.



Présents :

Convoqués :

Mesdames : FERRIER Magali, SALGUES Zoulika, QUER Alexia

Messieurs : LE PAPE Éric, GRAU Bruno, DENAT René , MARCO Gérald, WAGNER Laurent, BIZET Laurent, DUPREY David, KHALIFI Karim

VISIO : DESSAINT Jean-Jacques, ROLAND Céline

Excusées : DESSAINT Sarah, SCHOTTENFELD Murielle

Invités :

Messieurs : DUGUÉ Aurélien (directeur départemental), ZERAMDINI Yassine (CTF Performance), SEVESTRE Nicolas (CTF Développement) , GASPARD Jean-Patrick (CTF Développement)

Madame : SERVAGE Charline (secrétaire comptable)



Le Comité Directeur, réunissant le quorum requis à l'article 12.2 des Statuts, peut valablement délibérer.

ORDRE DU JOUR :

1- Informations générales

- Allocution de la Présidente du CD34

2- Tour des Pôles

- Administration et Finances
- Qualification
- Compétitions et Vivre Ensemble
- Formation et Emploi
- Jeunesse et Territoires



1- Informations générales

- Allocution de la Présidente du CD34

Magali souhaite une bonne année 2023 à tous les membres du Comité Directeur.

Nous constatons une augmentation de 9,6% de licenciés.

Les entretiens individuels des salariés sont programmés le 01/02/23.

Les demandes de subvention sont en cours (Conseil départemental, Hérault Sport..etc)

Nous allons créer un groupe de travail pour le PSF.

2- Tour des pôles

➤ Administration et Finances

Nous commençons à travailler avec le nouvel expert-comptable. Nous travaillons sur la clôture de l'exercice 2022.

Le 2ème acompte des licences ainsi que la facture des engagements ont été envoyés aux clubs. Les clubs sont dans les temps pour le paiement.

Il en est de même pour la péréquation.

Magali demande à chaque responsable de commissions d'envoyer leur budget prévisionnel pour cette année.

➤ Qualification

Nous avons bien avancé sur la validation des licences grâce à l'aide des élus bénévoles.

Suite à l'email envoyé aux clubs début janvier concernant les licences toujours en attente, les clubs sont sérieux et nous envoient les pièces manquantes.

Céline et Charline vont travailler en concertation pour proposer des réunions de formation pour les clubs sur tout le volet des licences (création, renouvellement, surclassement, mutation...etc) Afin de préparer la saison prochaine et faciliter le travail des clubs et du comité.

Le comité a statué sur le cas de deux licences (Pérols et Frontignan)

Vote : 2 abstentions, adopté à la majorité

➤ Sportive

Le club de la Grande Motte fait forfait général pour la PRM : Pénalité forfait général en cours de saison après la 1^{ère} journée de championnat : 300 euros / Pénalité validée par le Comité Directeur

La commission a dû refaire plusieurs championnats sur FBI.

Depuis le début de saison :

- 14 catégories
- 427 matchs vérifiés
- 58 fautes techniques (au 31 décembre)
- 36 incidents (forfaits, pénalités... etc)

Les listes de brulées sont presque à jours pour tous les clubs.

En ce qui concerne la rencontre 221 de DM2 qui sera rejouée : seuls les joueurs qui étaient inscrits sur la feuille E-marque du match initial auront le droit de rejouer ce match.

Pénalités/ Forfaits / Fautes techniques : Tableau récapitulatif publié en annexe du PV.

Coupe de l'hérault : Discussion concernant le cahier des charges. Des modifications seront apportées

Magali félicite la commission sportive pour tout le travail fourni depuis le début de saison.

➤ Officiels

Mise en place de l'Ecole d'arbitrage départemental organisé au sein du club de la Croix d'Argent et formation départemental d'OTM organisée à Castelnaud. Ces deux formations débiteront samedi 21 janvier 2023.

Magali remercie les deux clubs d'accueillir ces deux temps de formation.

La commission participe à la formation dans le cadre de l'UNSS.

Quatre écoles d'arbitrage sont portées par des clubs avec une vingtaine de jeunes licenciés par école. Karim met en avant que le club de Pérols est très dynamique.

Point sur le travail des bénévoles de la commission :

- Les répartiteurs : 8h de travail par semaine
- Mathieu Sevestre est en charge des écoles d'arbitrage
- Sarah Dessaint s'occupe du suivi et du perfectionnement des arbitres
- Pierre Vasseur est en charge de la formation des OTM club

➤ 3X3

Le CTF rencontre des difficultés dans les planifications des rencontres. Les clubs manquent de créneaux.

A noter que les clubs qui ne viennent pas, et qui ne préviennent pas pourront être sanctionnés.

Dans l'ensemble tout se déroule bien, et les licenciés semblent prendre du plaisir sur cette pratique.

➤ Technique

Les CED se passent bien dans l'ensemble. Les enfants sont assidus. Nous avons beaucoup de clubs représentés. En moyenne une centaine de jeunes participent aux CED.
Une nouvelle session de formation de BF jeune aura lieu d'ici la fin de saison.

➤ Jeunesse

Le Challenge Benjamin aura lieu le 12 février 2013 à Florensac.
Le Panier d'or aura lieu le 5 février 2023. Le lieu reste à définir.
Nous travaillons sur la préparation de la Fête Nationale du Minibasket qui se déroulera le week-end du 2,3 et 4 juin 2023 à Sète.

Magali FERRIER remercie tous les membres pour leur présence.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 21h00.



Fait à Maurin, le 17 janvier 2023.

**Le Secrétaire Général,
Laurent WAGNER**

**La Présidente,
Magali FERRIER**

